

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 14 octobre.

Enfin, voilà M. Rouvier redevenu ministre. Les novellistes d'hier avaient raison ; sa nomination est enregistrée au *Journal officiel*, qui ne contient pas encore celle de M. Hérisson à la vice-présidence du Conseil d'Etat. M. Hérisson craint évidemment de montrer qu'il a cédé son portefeuille contre une bonne compensation, et il aura obtenu qu'on ajourne à un peu plus tard sa nomination.

En tout cas, on peut dès à présent calculer les éléments de force que M. Rouvier apporte au gouvernement. A mon avis, ces éléments sont nuls. M. Rouvier est, à la vérité, un des personnages les plus remuants de la coterie opportuniste, mais cette coterie était liée aux intérêts de M. Ferry et, sous ce rapport, le cabinet ne gagne rien. D'un autre côté, M. Rouvier est, de par ses professions de foi et son titre de Marseillais, voué à la défense des doctrines libre-échangistes. Or, ces doctrines perdent tous les jours du terrain. Ce n'est pas quand toutes nos industries agonisent et que notre agriculture agonise, qu'un ministre ouvertement libre-échangiste sera accueilli comme un sauveur.

Sur la foi de quelques journaux officieux, je vous avais donné comme chose faite la réunion du département des colonies au ministère du commerce. Mais il paraît que les amis de M. Rouvier vendaient ainsi la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Une note de l'Agence Havas, émanant évidemment du gouvernement, contredit cette information ou, pour mieux dire, l'ajourne aux calendes grecques. M. Rouvier est donc probablement condamné à rester ministre du commerce tout court, ce dont il se consolera aisément, puisqu'il est Excellence et qu'il touche un traitement de ministre.

Aujourd'hui, le cabinet s'est présenté devant les Chambres pour déposer une demande de crédit de onze millions pour l'expédition du Tonkin. Il s'agissait, bien entendu, du simple dépôt de la demande de crédits ; mais le crédit viendra bientôt en discussion, et c'est alors que l'opposition, à droite et à gauche, aura probablement un mot à dire sur notre guerre avec la Chine. Car il n'y a pas à dire, la guerre est bien engagée entre nous et la Chine et, comme le gouvernement s'est lancé dans l'aventure sans avoir convoqué les Chambres, l'extrême gauche soutient que le gouvernement a violé la Constitution. M. Georges Perin, un des membres les plus influents du groupe, a exposé, l'autre jour, cette thèse devant ses électeurs de Limoges, et il vaudra certainement la porter à la tribune.

A part cette petite demande de nouveaux crédits, la séance d'aujourd'hui a été absolument vide. M. Camponon a pourtant déposé son fameux projet relatif à l'organisation de l'armée coloniale, et M. Des Roys a déposé de son côté une demande d'interpellation sur la politique économique du gouvernement.

Presque tous les journaux conservateurs annonçaient, ces jours der-

niers, la révocation de M. de Mortillet, maire de Saint-Germain en Laye, pour outrages adressés au clergé dans la rédaction de documents officiels. Diverses feuilles rouges, notamment la *Lanterne*, avaient pris la nouvelle au tragique et dénonçaient violemment les tendances « cléricales et réactionnaires » du cabinet Ferry. Or, toute cette histoire était une pure mystification, et je me demande d'où elle vient ; elle était, d'ailleurs, bien conçue ; on donnait même le texte de l'arrêté par lequel M. de Mortillet était révoqué. La mystification est aujourd'hui établie, car M. de Mortillet lui-même proteste de la fausseté du document publié.

M. de Mortillet est une sorte de radical épris de systèmes préhistoriques et travaillé par la monomanie anticléricale. A ceux qui le connaissent et qui connaissent aussi ses exploits, l'histoire de la révocation avait paru plausible. On oubliait de la sorte que la République est fort douce aux ennemis du clergé concordataire, et que M. de Mortillet avait droit à la décoration, non à une disgrâce.

La grande Chartreuse

HUITIÈME CENTENAIRE

Grande fête entre le ciel et la terre, à ces altitudes qui semblent rapprocher de Dieu. Les Chartreux célèbrent le huitième centenaire de leur saint fondateur.

Les Vigiles ont été attristées par un deuil cruel. Une pierre, détachée des sommets, a brisé l'un des Pères, un religieux de trente-deux ans qui se livrait, selon la règle, à sa promenade hebdomadaire dans la montagne. L'année dernière, c'était un vieux Chartreux, le général comte de Nicolai, qui disparaissait sous une avalanche ; celui-ci en réchappe ; il fut délivré, après deux jours de sépulture. Mais la victime de cette année, on vient de l'enterrer dans le cimetière claustral, à quelques pas de sa maisonnette. Une croix de bois : aucun nom. J'ai su cependant que le Chartreux défunt n'est ni le prince de Broglie Revel, ni le comte de Quinsonas, ni le comte de Farconey. Son nom monastique était : Dom Augustin.

Aujourd'hui, malgré le froid précoce de ces régions, l'évêque de Grenoble, Mgr Fava, a gravi la route montagneuse au milieu des forêts et des eaux bondissantes, entre les précipices et les rochers à pic. C'est ce même chemin, alors moins praticable, qu'a suivi, en 1084, son prédécesseur, saint Hugues, conduisant au désert sept affamés de solitude.

Il sont demeurés ici, depuis lors, ces amants du silence, eux et leur postérité spirituelle, sans que la froidure, les épreuves, les catastrophes, au cours de huit cents ans, aient pu les détacher.

Il y priaient depuis cinquante ans à peine, quand une avalanche engloutit leur demeure et les deux tiers d'entre eux ; les survivants élevèrent un peu plus loin d'autres cellules. Le terrible baron des Adrets les visita, le fer à la main ! Huit fois en

huit siècles l'incendie détruit leur monastère, qu'exposaient alors à des accidents répétés ses toitures en lames de sapin : huit fois, ils le reconstruisent, sans se décourager ; jusqu'à ce que s'échangent enfin, au dix-septième siècle, les solides bâtiments d'aujourd'hui.

Non seulement ils restent, mais ils essaient, comme une ruche féconde. Cent ans après la fondation, quinze chartreux initiaient, au loin, les vertus de la première Sous Louis XIV, on en comptait cents répandues sur toute la surface de l'Europe, et reconnaissant la même générale.

Toute cette gloire du dehors n'est plus. On ne compte guère plus de vingt chartreux dans le monde.

La Grande-Chartreuse elle-même a vu, — il y a de cela quatre-vingt-dix ans presque jour pour jour, au lendemain de cette même fête de saint Bruno, qu'on y célèbre aujourd'hui, — ses solitaires expulsés par la force et remplacés par une garnison révolutionnaire.

Amers souvenir qui, pourtant, ne sont pas sans honneur pour la Chartreuse ! Un chercheur, un illustre savant dauphinois, M. Champollion me montrait hier un document que les moines ne connaissent pas, et qu'il faudrait pourtant graver, en lettres d'or, au frontispice de leur couvent, comme une sauvegarde, comme un bouclier contre les fureurs républicaines de l'avenir. C'est la protestation de la municipalité républicaine de Grenoble contre la suppression de la Chartreuse en 1790, protestation très énergique adressée à "l'auguste Assemblée nationale", et qui, énumérant les bienfaits du couvent, proclame la charité des moines nécessaire à la contrée.

Le peuple pensait comme ses édiles ; car il fit, en 1816, une réception significative aux survivants de la révolution. Le vieux Vicaire général de l'ordre ne révit son monastère, à la Restauration, que pour y mourir huit jours après, mais, du moins y entra-t-il au milieu des populations agenouillées, porté sur les épaules des montagnards, au bruit des retentissants hosannahs.

Les paysannes s'en mêlèrent et suivirent de loin la triomphante escorte : elles pénétrèrent dans le *Désert*, dont nulle femme, avant la Révolution, fut-elle Souveraine, fut-elle même pour y obtenir sépulture, n'avait pu franchir les limites ; depuis ce jour, les femmes ont accès facile jusqu'aux portes extérieures du monastère.

Depuis ces huit cents ans, qu'ont fait, que font ici les enfants de saint Bruno ?

De la chartreuse ? Non : la célèbre liqueur se fabrique depuis quarante ans tout au plus ; elle est distillée par des Frères conventuels et des employés, dans une usine éloignée du couvent. Chaque Chartreux reçoit, dans l'année, une bouteille de chartreuse : la plupart n'y ont jamais goûté.

Des chemins, de l'assainissement forestier, de l'élevage pastoral ?

Non ; ils ont pourvu à tout cela avec une entente maîtresse, une géné-

rosité royale, mais, en principe, directement, le travail extérieur, le travail en commun, n'est pas celui que prévoit et ordonne la règle.

Depuis huit cents ans, la vie des Chartreux, c'est la prière solitaire, le travail solitaire. Cette vocation étonne et irrite plusieurs, qui ne la comprennent pas. Il faut cependant admettre qu'il est des besoins spéciaux, dans certaines âmes exceptionnelles.

La solitude, elle est absolue ici. Chaque Chartreux a son jardin, son promenoir couvert, sa maison séparée où il couche, où il mange isolément, et même son oratoire privé où il dit une grande partie de l'office, dans sa salle solitaire, s'asseyant, se levant, s'inclinant, se couvrant, et se découvrant, selon les moments, comme s'il était au chœur.

Deux fois le jour, une fois la nuit, il va chanter avec ses frères les louanges de Dieu. Chaque semaine il a une promenade commune et une récréation commune ; aujourd'hui, à cause de la saint Bruno, ils ont mangé ensemble... sans parler : c'est tout. Hors de là, silence perpétuel, travail sans témoin : chacun seul avec Dieu !

Mais quel travail ? Le travail auquel sont propres des gens instruits comme le sont ces quarante prêtres, le travail de tête et de plume. Ah ! je vous assure qu'ici la bibliothèque ne moiste pas ! Je m'y arrêtais tout à l'heure, et je voyais de silencieux fantômes encapuchonnés de blanc, qui rapportaient, replaçaient, cherchaient, emportaient, à tout moment des ouvrages documentaires, de grands et de petits livres. Je me rappelais ce cri d'un Père général, au milieu d'un incendie qui détruisait sa chère Chartreuse : "Tout le monde à la bibliothèque ! Sauvez d'abord les livres ! *Frères ad liberos !*" C'était, je crois, au temps de Dom de Galliffet.

Ce dont les moines sont fiers, ce qu'ils regardent comme leur plus beau bouquet de fête, le plus agréable à saint Bruno pour son centenaire, c'est leur fidélité rigoureuse aux traditions cartusiennes. L'ordre achève son huitième siècle, sans avoir jamais subi de réforme. Il n'a pas dévié. Non-seulement il n'a jamais glissé dans le relâchement, mais il a répugné aux moindres changements ; et, ce qui est plus curieux, il a obstinément résisté aux modifications que les Papes eux-mêmes ont voulu y introduire.

Ainsi Rome a désiré que le général des Chartreux partât la croise et la mitre : les Chartreux ont tant supplié que cette innovation ne leur a pas été imposée. Rome a voulu que les religieux malades pussent manger un peu de viande : — les Chartreux ont obtenu le maintien rigoureux de leurs observances primitives ; jamais, depuis qu'ils existent un aliment gras n'a franchi leur porte : ce qui, par parenthèse, n'a pas été au détriment de la longévité, car la délégation chargée d'aller demander au Pape le maintien exclusif des aliments maigres ne comptait que des Chartreux de quatre-vingts ans.

Le latin est resté, comme autrefois, la langue officielle de leur maison. Ils ont conservé pour la messe, dans leur austère église, qui n'est jamais fleurie, des rites spéciaux, des rites quotidiens et immuables, auxquels n'ajoutent aucune pompe nouvelle les solennités mêmes les plus importantes, comme celle d'aujourd'hui. Ils n'ont pas admis les orgues ; la voix humaine chante seule avec les tourmentes de la montagne. A table en dépit des usages universels, ils boivent dans une tasse à deux anses, qu'ils tiennent des deux mains, parce que leurs anciens faisaient ainsi. Les Frères n'abordent jamais leur Prieur sans baisser respectueusement le pan de sa robe.

Ils ont conservé la coutume de se raser la tête tous les quinze jours, ce qui, paraît-il, est, au moins en hiver, une pénitence plus dure que leur cilice et leur jeûne. Ils ont surtout scrupuleusement respecté la constitution gouvernementale, très forte et très pondérée : celle-ci attribue à un chapitre général élu une autorité qui balance celle même du Général. L'éminent titulaire de la charge, Dom Anselme-Marie, ne pourrait rien contre une décision souveraine de l'Assemblée annuelle.

Cette perpétuité minutieuse, cette immutabilité de huit cents ans frappe et intéresse vivement.

Ce matin, à l'office de saint Bruno, le cérémonial qui a paru le plus saisissant est celui de la communion. Les religieux profès, restés à leur place, s'étendent tout de leur long, non pas à plat ventre, mais couchés sur le côté, le coude supportant la tête, dans l'attitude du sommeil : c'est la prostration selon le rite de saint Bruno. — Pendant ce temps, les communicants agenouillés, sur un seul rang, forment un vaste cercle autour de l'autel. Aussitôt qu'ils ont reçu l'hostie des mains du célébrant, ils se passent, à la ronde, un calice de vin non consacré, dans lequel chacun trempe légèrement ses lèvres : c'est un curieux mémorial de la communion sous les deux espèces.

Les fêtes de saint Bruno, avec leur caractère de grandiose simplicité, se complètent dimanche prochain, par le sacre de Mgr Jourdan de la Passardière, grand-vicaire de Grenoble, un de nos premiers orateurs que le Saint-Siège honore de la mitre, en dehors de toute présentation et intervention gouvernementales. Le nouveau pontife a voulu recevoir, dans cette poétique solitude, l'onction épiscopale : c'est une heureuse inspiration.

Pour finir, une gracieuse parole du Père général.

— Un de vos visiteurs, lui disais-je en prenant congé, a récemment intéressé les lecteurs du *Gaulois*, en leur communiquant ses impressions sur la belle œuvre de Votre Révérence, sur l'Asile de vos sourds-muets : c'est un artiste de l'Opéra, M. Salomon.

— Il est une chose, m'a répondu le bon moine, que M. Salomon a omis d'ajouter... C'est qu'il a bien voulu chanter dans l'église paroissiale de cette commune ; que le plaisir de

l'entendre a attiré de larges auditoires et que les pauvres de la montagne lui devront leur pain cet hiver.

(Gaulois).

Angleterre

LES BANNIS PAR BISMARCK

Dans ces derniers jours, la Congrégation de l'église catholique de Saint-George à York a tenu un meeting à l'effet de présenter au Père Concomins, un des prêtres que l'Allemagne persécuteur a forcés de s'exiler, une adresse de remerciements, ainsi qu'une bourse d'or. Ce Père a travaillé pendant trois ans au salut des âmes dans la ville de York, et se prépare à quitter l'Angleterre et à retourner dans sa patrie pour y reprendre l'œuvre évangélique interrompue par le Kulturkampf.

A cette occasion, on a prononcé plusieurs éloquentes discours dans lesquels on n'a pas manqué de faire ressortir comment Dieu sait dégager du mal beaucoup de bien, et combien la diminution partielle du Kulturkampf, tout en étant un phénomène consolant à constater pour l'Allemagne, n'en cause pas moins certains vifs regrets aux catholiques de l'Angleterre qui vont se voir privés du zèle si chaleureux des martyrs de la persécution allemande.

Le Très Rév. W. Browne n'a pas même craint d'exprimer le vœu de voir "la douleur du départ adoucie par l'espérance du retour de ces éminents missionnaires." Joignons nos vœux à ceux du Rév. W. Browne, mais espérons que le retour éventuel des prêtres allemands en Angleterre ne soit point causé par un nouveau Kulturkampf.

DÉPART DE MISSIONNAIRES

Le 6 septembre, est parti de Londres pour les missions nègres du sud des Etats-Unis d'Amérique M. Fahey, de la Société de Saint-Joseph de Mill-Hill.

— Se sont embarqués dernièrement à Liverpool onze missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit ; les RR. PP. Bichet et Dahin, pour le Gabon ; Wira, Laengst et Frawley et le Frère Marie Colman pour la mission de Sierra Leone ; les RR. PP. Schaller, Palloe et Lecomte et les Frères Maxime et Alcine pour les Missions du Cameroun et de Cimbébasie.

En 1880, le recensement portait à 6,559,843 le nombre des personnes nées hors de ce pays et appartenant à 37 nationalités différentes, dont les principales, comme appoint, sont : les Allemands, 1,968,742 ; les Irlandais, 1,832,490 ; les Canadiens, 717,636, et les Anglais, 662,676. Total, 5,179,544.

Viennent ensuite : les Français, 106,971 ; les Ecossais, 170,136 ; les Suédois 194,437 ; les Norvégiens, 181,729 ; les Bohémiens, 85,361 ; les Danois, 64,190 ; les Welches, 79,332 ; les Hollandais, 58,090 ; les Italiens, 44,230 ; les Mexicains, 68,380 ; les Polonais, 48,577 ; les Russes, 35,722, et les Suisses, 82,621.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

3 Novembre 1884.—No 33

LA VOIE DU SANG

(Suite)

Il se sentait rempli à la fois de curiosité et de respect. Marchant sur la pointe du pied, il retenait son haleine.

—Voici la bibliothèque, dit le comte de Nantilly en introduisant dans une pièce immense. Chacun de meubles renfermant des livres en occupait un panneau. Sur des crédenches se trouvaient des cartons contenant des gravures précieuses. Un médaillon dont le comte tira quelques tiroirs offrit aux regards de l'enfant des spécimens de toutes les monnaies anciennes. Au centre de la salle sur une table immense s'élevaient des atlas, tandis qu'un globe terrestre d'une taille inusitée, et un globe céleste de même dimension l'accompagnaient de chaque côté. Au-dessus de la bibliothèque des bustes de marbre reproduisaient les traits des hommes qui, dans tous les temps, ont le plus honoré les arts et les lettres.

—Quand la pluie nous empêchera de prendre vos leçons dehors, nous nous trouverons ici, dit le comte. Vous le voyez, mon enfant, les outils scientifiques ne manquent pas ; chacune de ces bibliothèques contient la fleur du génie de l'homme. Après avoir tout lu, je relis.

Ils quittèrent la salle de travail et montèrent l'escalier.

La galerie se trouvait au-dessus de la bibliothèque.

Après en avoir ouvert la porte, le comte se recula. Il voulait surprendre chez cet enfant qui lui semblait donc d'une façon admirable, les virginales impressions que la vue des tableaux de maîtres soulevait dans son âme. Pierre entra vivement, puis s'arrêta, ébloui, éperdu, sentant battre son cœur avec une violence inouïe, et se demandant dans quel monde merveilleux il venait d'être transporté. Après cette impression pour ainsi dire foudroyante, et comparable à l'effet produit par un lever de soleil, un travail se fit dans le cerveau de Pierre, travail instantané. Ou plutôt il n'y eut point travail, mais attraction. Les maîtres de toutes les écoles se coudoyaient dans cette galerie ; depuis les primitifs jusqu'aux peintres élégants du dix-huitième siècle. L'énergie des Espagnols, la grâce des Italiens, les beautés des Flamands et leur radieuse palette s'opposaient sans note discordante. Il n'était pas une partie

de ces toiles qui ne fut un chef-d'œuvre. Pierre s'arrêta devant le Murillo ; resta longtemps devant une toile de Rubens, passa vite devant un Gordaens ; mais quand il se trouva en face d'un Raphaël il ne s'éloigna plus, et cessa de regarder autre chose.

Il avait trouvé la note divine répondant à l'harmonie secrète de sa jeune âme.

—Allons, pensa le comte, la première épreuve est excellente.

Il frappa sur l'épaule de Pierre, et l'enfant se retourna les yeux humides.

—Est-ce donc un homme qui a peint cela, monsieur le comte ?

—Oui, mais on l'appela : le divin Raphaël...

—Me permettez-vous de revenir ici ?

—Tous les jours. Je pourrais te donner des conseils, et je ne le veux pas ; tu copieras comme tu vois, tu traduiras comme tu veux. Dans un mois viendra ici un artiste de mes amis qui est un des plus célèbres de notre époque. Bon ou mauvais, je lui montrerai tout ce que tu auras fait. Le jugement qu'il portera sur toi décidera ta destinée.

—Oh ! Monsieur ! Monsieur ! dit Pierre en joignant les mains, moi aussi, je veux peindre.

—C'est la version du mot de Corrége ! Tu ne t'en doutes pas, et tu l'apprendras... Je vais te laisser ici

jusqu'à quatre heures ; quand tu cesseras de dessiner, tu me rejoindras au salon de musique.

—Mais, monsieur le comte, dit Pierre avec une sorte de désespoir, je ne sais rien ! ne puis rien ! Que faire en présence de cette vierge.

—Essayer de la copier. Tu feras mal, tu feras sec ; ton crayon aura des habiletés très naturelles, mais tu trouveras peut-être le sentiment, et je ne te demandes que cela.

Le comte s'éloigna et gagna un salon retiré, dont les murailles étaient couvertes de fresques italiennes. Un orgue, un piano, et un grand nombre d'instruments prouvaient que le maître du château cultivait la musique d'une façon sérieuse.

Il improvisa longtemps, se berçant dans une harmonie large et douce. En apercevant le visage pâle de Pierre, il cessa une mélodie qui lui dut regretter de n'avoir point notée.

—Te voilà, dit-il, montre-moi ce dessin.

—Voici, monsieur le comte, répondit Pierre. Vous me voyez presque désespéré... Le crayon me tombait des mains, et les larmes m'aveuglaient... Que c'est beau ! mon Dieu ! que c'est beau !

—Et bien ! mais je ne suis pas aussi mécontent que toi. Tu devines beaucoup de choses, je te crois le feu sacré que Dieu envoie. L'homme peut transmettre le talent, il ne donne jamais le génie. Je conserve ton

dessin, demain tu l'attaqueras à un autre maître, et ainsi de suite chaque jour, jusqu'à l'arrivée de Tony Marill... Tu ne connais pas même de nom le merveilleux artiste dont tu viens d'essayer de copier une figure... Prends ce volume de la vie des peintres, et lis-le. Tu apprendras ce que l'art coûte à celui qui s'y voue. Ne crois point que tout soit joie et triomphe. Les palmes conquises sont toujours arrosées de sang et de larmes...

—Merci, monsieur le comte : oh ! merci.

Pierre prit le volume et demanda craintivement s'il pouvait revenir le lendemain.

—Sans doute, nous commencerons par le latin comme aujourd'hui. Veux-tu que Robert te conduise en bateau ?

—J'ai besoin de marcher, monsieur le comte ; je reviendrai par la Ferté ! Le comte plaça ses mains sur le clavier, et l'enfant s'éloigna accompagné par cette mélodie qui, venant du cœur, allait au cœur.

Il avait raison de le dire, il avait besoin du mouvement. Ses tempes battaient avec une extrême violence. Il ne parvenait point à ressaisir le calme. Devant lui passaient et repassaient les figures lumineuses entrevues dans la galerie. Il les retrouvait dans leur vigueur et leur grâce, et tout en marchant il répétait :

—Que c'est beau ! mon Dieu, que c'est beau !

Sur la route il rencontra le Doyen.

—Monsieur l'abbé, lui dit l'enfant, je ne voudrais point vous paraître ingrat. Il est survenu hier du nouveau dans ma vie : monsieur le comte de Nantilly m'a offert de me donner une leçon chaque jour. De plus il me permet de prendre des livres dans sa bibliothèque et de dessiner dans sa galerie. Je sors en ce moment du château de Tanqueux. Je voulais passer par la Ferté pour vous instruire de la chance qui m'arrive, et vous remercier de la bonté avec laquelle vous m'avez accueilli.

—Oui, c'est un bonheur, un grand bonheur, mon enfant. La moindre des richesses du comte de Nantilly est d'avoir cent mille livres de rente. Moi et mes pauvres, nous savons l'usage qu'il en fait ! Profite de ses bontés ; n'en abuse jamais, et viens me voir de temps en temps ; j'aurai grand plaisir à constater tes progrès.

Quand Pierre arriva à Reuil, Raimbaud venait d'y arriver.

Bien que l'air du meulier parut plus narquois que parternel et bienveillant, l'enfant raconta l'emploi de sa journée, et apprit que le lendemain il était invité à retourner au château.

Raimbaud éclata de rire.

(A suivre)

SOMMAIRE

France. La Grande Chartreuse. Angleterre. Fumellon.—La voie du sang. Victoire du parti conservateur à la Beauce. La guerre franco-chinoise. Petite gazette. La commission d'enquête. L'oiseau noir-corneille. Résumé des dépêches. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Vente importante.—J. F. Dupuis, ptre. Pour la toux et le rhume. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.—F. R. A. Vézina. Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger. Bonneterie en laine écossaise.—Behan Bros. Ce que c'est que l'huile Astrale de Pratt.

CANADA

QUEBEC, 3 NOVEMBRE 1884



Victoire du parti conservateur à la Beauce

315 VOIX DE MAJORITÉ

Le candidat conservateur est élu à la Beauce par au-delà de 300 voix de majorité. C'est un triomphe éclatant. Tout ce que le parti libéral a d'agents électoraux, tout ce qu'il a de politiciens déterminés étaient rendus dans ce comté. L'honorable M. Langelier, l'honorable M. Pelletier, M. Gagnon de Kamouraska, M. P. B. Casgrain, M. Saint-Georges, M. Chs. Langelier, M. F. X. Lemieux, en un mot tout l'état-major du parti libéral à Québec s'était jeté à corps perdu dans la lutte. On n'a reculé devant aucun moyen pour assurer le succès de M. Poirier.

L'exploitation des préjugés s'est donné libre carrière. On a tenté de soulever le peuple contre une famille et contre un nom. On a fait appel aux passions, et fait valoir contre M. Taschereau des questions locales qui n'avaient rien à faire sur le terrain politique. Enfin on a pratiqué en grand les manœuvres frauduleuses. Un seul exemple édifiera nos amis. Deux ou trois jours avant la votation, les gens de M. Poirier ont acheté d'un seul coup chez un marchand de St-Joseph pour \$500 00 de whiskey. La preuve peut en être fournie quand on voudra. Dans une petite paroisse du haut du comté, durant le poll, il y avait trois maisons où l'on donnait à boire aux partisans de M. Poirier.

Eh bien ! malgré tout cela, nous avons triomphé par plusieurs centaines de voix de majorité. Ni la boisson, ni les préjugés, ni l'exploitation des passions, ni les manœuvres frauduleuses, ni les lettres contenant des promesses et des menaces à l'adresse de chefs conservateurs, n'ont pu prévaloir contre l'opinion honnête des électeurs de Beauce. Et M. Taschereau est élu.

Nos adversaires vont peut-être s'écrier qu'ils ont remporté une victoire morale, que la majorité conservatrice a diminué et que c'est un signe de réaction.

Nous ne leur laisserons même pas cette fiche de consolation. Non, il n'y a pas eu réaction contre la politique conservatrice dans le comté de Beauce. En quelques endroits, à Sainte-Marie entre autres, des difficultés, des misères locales nous ont nui. Dans cette paroisse, la dernière fois, nous avions 150 voix de majorité. Cette année nous en avons eu 84 de minorité : soit un déplacement de 234 voix. Mais ce changement est dû tout entier à une question parfaite, ment étrangère à la politique. Voilà la réaction libérale.

Si l'on veut parler de victoire morale qu'on parle de celle que notre parti a remporté à Mégantic, comté libéral où notre candidat n'est défait que par 15 voix. Mais à la Beauce, le parti libéral est bel et bien battu, battu en bataille rangée, battu en dépit des plus coupables manœuvres. Honneur à nos amis de Beauce. Le

pays avait les yeux fixés sur eux. Ils ont noblement répondu à l'attente de l'immense majorité des citoyens de cette province. Ils ont maintenu haut et ferme le drapeau conservateur.

Nous félicitons l'honorable M. Bolduc de la victoire nouvelle qui vient de signaler sa carrière. Le sénateur de Lauzon vient de recevoir le baptême du feu, et peut entrer le front levé à la chambre haute. De son côté l'honorable M. Blanchet ne s'est pas ménagé. Il a payé de sa personne comme un simple soldat, et est resté sur le champ de bataille jusqu'à ce que la victoire fût assurée. Nous offrons aussi à M. Taschereau nos félicitations chaleureuses. Il a mérité son succès par l'énergie qu'il a déployée dans la lutte. Orateur et légiste, il fera honneur à la députation canadienne.

Enfin nous croyons devoir remercier, au nom du parti conservateur, tous les amis qui ont si vaillamment combattu pour la cause conservatrice. Nommons en première ligne, dans le comté de Beauce, MM. William de Léry, A. Pacaud, Duchesnay, Morency, Cloutier, Lessard etc. Nous aurons probablement plus d'un nom à ajouter à cette liste de braves.

Quant à nos amis d'ailleurs qui se sont distingués dans la lutte, nos lecteurs ont déjà lu plus d'une fois leurs noms dans nos colonnes. Merci à ces intrépides jouteurs, MM. Landry, Faucher, Marcotte, Lesage, Casgrain, J. E. Roy, Desjardins, Bouffard, Charlebois, Chassé, Turcotte, Taché, Angers, Stafford, dont le dévouement et l'éloquence ont si largement contribué à la victoire.

Nous oublions probablement plusieurs noms importants ; il nous est impossible de nous les rappeler tous en ce moment. Nos amis ont tous fait leur devoir.

Nous avons hâte de voir les journaux libéraux. Où est la réaction qu'ils nous ont tant prônée ?

La guerre franco-chinoise

Les Chinois travaillent au barrage de la rivière Woo-Sung et massent des troupes dans les environs de Changai et de Pékin.

Malgré le blocus de l'île Formose deux steamers ont débarqué des troupes chinoises et des munitions à Tai-Wan sur la côte sud-ouest de cette île. La flotte chinoise qui est à l'ancre dans la rivière Yang-Tsé a reçu ordre de se rendre à Formose pour secourir le commandant chinois Lin.

Le navire de guerre français la Triomphante est parti de Saigon pour rejoindre l'escadre de l'amiral Courbet devant Kelung.

La Propagande a reçu, dit une dépêche de Rome, des nouvelles de Canton annonçant que plusieurs chapelles catholiques avaient été saccagées et détruites ; que deux cents maisons appartenant à des Chrétiens ont été pillées et incendiées, et que des hommes et des femmes ont été torturés pour avoir refusé de prendre part aux cérémonies religieuses des Chinois. Deux évêques, trente missionnaires et sept fugitifs catholiques sont arrivés à Hong-Kong.

Deux croiseurs et cinq frégates ont reçu l'ordre de se préparer à partir immédiatement de Toulon pour les eaux chinoises.

PETITE GAZETTE

M. l'administrateur de l'archidiocèse, le rév. M. C. Legaré, V. G., vient de recevoir de Rome une dépêche qui lui apprend que Mgr Taschereau partira le 14 courant pour revenir au Canada.

Nous lisons dans *La vallée d'Otawa* : C'est aux fièvres typhoïdes que notre excellent et regretté ami, M. Gustave Dionne, de Québec a succombé.

Quoique jeune, M. Dionne occupait une belle position au Barreau et l'avenir lui souriait.

Notre regretté ami a été aussi intimement mêlé, en ces dernières années, à notre politique. Il formait partie de cette jeune et brillante phalange conservatrice que nous voyons sans cesse combattre au premier rang et qui assura, plus d'une fois, la victoire à notre parti.

La "Canada Shipping company" a intenté une action pour libelle con-

tre le *Mail*, parce que ce journal a publié il y a environ deux ans une dépêche d'Ottawa qui a été adressée à la presse associée du Canada. Cette dépêche a paru dans le *Mail*, dans le *Globe* et dans d'autres journaux.

La fête de Saint-Charles Borromée, demain, 4 Novembre, est le trois-centième anniversaire de la mort et du triomphe de Saint-Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan. Cet illustre saint, dont à pareil jour, l'Eglise célèbre la fête annuelle, a pris une part très-active dans l'établissement des Séminaires. Le concile de Trente avait donné par son décret le signal de ce mouvement providentiel, dont les heureux résultats ont été et sont encore aujourd'hui pour le bien de la religion d'une immense portée. Saint Charles s'en fit le zélé promoteur. Par son propre exemple et par ses efforts incessants, il contribua beaucoup à l'établissement de ces précieuses institutions et par là même à relever le niveau des études ecclésiastiques aussi bien qu'à former un clergé plus édifiant et plus éclairé.

Notre grand pontife Léon XIII, qui a déjà tant fait pour l'instruction des clercs veut que cette année on célèbre dans les séminaires d'une manière plus solennelle la fête de St-Charles. Sa voix a sans doute été entendue et partout les professeurs et les étudiants vont se réunir pour remercier Dieu, et pour le supplier de répandre sur les Séminaires et les universités catholiques ses plus abondantes bénédictions.

Les fidèles ne refuseront pas leurs concours. Au Séminaire de Québec il sera chanté à 9 heures une messe solennelle avec sermon. A trois heures, il y aura dans la salle des cours de littérature, une séance théologolittéraire, à laquelle les Messieurs du clergé sont spécialement invités. Le soir à 6 heures, on chantera le Salut et on donnera la bénédiction du Saint-Sacrement.

La Cour de Révision, présidée par le juge Johnston, vient rendre jugement sur la motion présentée par M. Mercier de faire intervenir M. Daout dans la contestation de l'élection de Jacques-Cartier et de renvoyer le dossier en Cour Supérieure pour continuer la contestation.

La demande de M. Mercier a été rejetée avec frais. M. le juge Johnston s'est montré très sévère à l'égard de Mercier dont il a blâmé vertement la conduite.

Un certain avocat politicien, de Québec, a écrit un véritable bijou de lettre à notre ami M. William DeLéry, la veille de la votation dans le comté de Beauce. Elévation de sentiments, pureté d'inspiration, délicatesse de style, rien ne manque à cette délicate épître pour en faire un chef-d'œuvre de littérature électorale. Nous aurons peut-être occasion d'en faire une critique plus étendue.

A bon entendeur, salut !

M. A. Demers, l'un des propriétaires du *Canadien*, représentait M. Joseph Poirier, au poll No 3, de Saint-François. Il s'est montré très zélé pour sauvegarder les intérêts de son mandant. Il paraît que M. Tarte a fait les plus grands efforts pour empêcher son jeune disciple de risquer une démarche aussi compromettante. Mais comme il n'exerce aucune influence sur les propriétaires du *Canadien*, il a manqué son coup, et, de désespoir, s'est enfui jusqu'à Sherbrooke.

On croit que M. Demers sera forcé de faire amende honorable, sinon que M. Tarte résignera comme rédacteur du *Canadien* et ira fonder à Sherbrooke un journal castor.

La commission d'enquête

AFFAIRE MERCIER

M. B. TRUDEL a été entendu de nouveau samedi pour donner des explications sur les incendies dont il a été la victime. A chaque incendie, le feu a pris chez d'autres locataires qui habitaient le même édifice que lui, excepté dans sa manufacture sur la rue de la Couronne. Dans ce dernier cas, il y a eu enquête et le témoin n'a été nullement incriminé. Chaque fois qu'il a supporté des dommages causés par le feu ou par l'eau, ses assurances lui étaient payées intégralement et même avant l'époque fixée par la loi. Les compagnies d'assurance n'ont jamais hésité à assurer les édifices occupés par le témoin.

Quant à ses faillites, M. Trudel

déclare qu'il lui a été impossible de les contrôler et qu'il a donné à ses créanciers tout l'argent qu'il possédait.

En réponse à M. Amyot, M. Trudel affirme qu'il n'a jamais dit à M. John Langelier qu'il avait failli aller au pénitencier et qu'il cracherait sur la Bible comme sur le plancher.

A la séance de l'après-midi, M. Trudel déclare qu'il a eu des rapports très intimes avec M. John Langelier et qu'ils s'étaient rendu de mutuels services. La commission s'oppose à la production de lettres constatant cette intimité.

Lorsqu'il s'est agi de faire disparaître M. Gagnon du comté de Kamouraska, pour le remplacer par M. François Langelier, le témoin a donné à M. Pacaud de l'Electeur, \$2000 qu'il devait remettre à M. Gagnon pour se retirer de la lutte ; mais malgré cette offre de \$2000 et les instances de M. Pacaud, M. Gagnon a refusé de céder le terrain.

Le témoin contredit le témoignage de M. Pacaud au sujet du vol dont il l'accuse. M. Trudel n'a jamais reçu \$2,500 de la part de M. Sénécal pour remettre au directeur de l'Electeur, et n'a jamais offert \$1000 à M. Pacaud pour que celui-ci usât son influence pour engager M. C. Langelier à se retirer de l'élection de Montmorency. M. Pacaud, ajoute le témoin, ne se vend pas aussi cher que cela, comme je puis le prouver par des lettres que j'ai en ma possession.

M. TRUDEL parle ensuite du témoignage de M. A. Rousseau. Ce dernier est entré en colère contre le témoin parce que n'ayant pas rempli ses obligations à l'égard d'une balustrade qu'il avait commandée pour sa résidence, M. Trudel en fit faire une autre à Montréal. Quant au témoin Cherrier, M. Trudel l'a toujours considéré comme un être infect avec lequel il ne pouvait avoir aucun rapport.

Le témoin passe ensuite au témoignage du Dr St-George et affirme qu'il a donné à M. Chs. Langelier la somme de \$400 pour le faire sortir de la lutte qu'on avait entreprise contre l'honorable M. Angers.

Le témoin n'a jamais forgé le nom de Samson comme on l'a dit dans certains témoignages. C'est le père de M. Trudel qui a fait un emprunt au Crédit Foncier, ce fait est prouvé par des documents soumis à la commission. Le témoin contrairement à ce qu'a déclaré M. L. Fréchette, n'a jamais emprunté au Crédit-Foncier.

Il s'élève alors une passe d'armes violente entre M. Amyot et M. Mercier, et M. Watts se retire en faisant connaître sa décision de ne plus assister à l'enquête.

M. Trudel continue sa déposition et déclare que M. Mercier lui doit encore une certaine somme d'argent. C'est pour être payé intégralement qu'il lui a intenté une poursuite. Transquestionné, M. Trudel déclare qu'il a reçu \$2,500 piastres de M. Sénécal, mais non pour M. Pacaud, et quand ce dernier a juré qu'on l'avait volé, il n'a pas dit ce qui était vrai. Le témoin se dit être en possession de lettres prouvant que l'influence de M. Pacaud s'acquiesce au moyen de certaines sommes d'argent. Il ne peut produire ces documents avant d'avoir obtenu la permission des personnes dont les noms figurent dans les lettres mentionnées.

M. Amyot, avant l'ajournement, déclare que l'honorable M. Laurier a répondu au greffier de la commission qu'il ne reconnaissait pas la juridiction de la dite commission, et que, par conséquent, il refusait d'obéir à ses ordres.

La commission s'est ajournée à jeudi de cette semaine.

"L'oiseau noir-corneille"

(Crow Blackbird.)

Un ami m'a passé le *Courrier du Canada*, du 23 août dernier, où j'ai lu les commentaires de M. Eugène Renaut, de Montmagny, provoqué par mon émissaire dans le *Morning Chronicle*, du matin pour le *Crow Blackbird*—que M. Renaut nomme l'oiseau-noir-corneille. Les détails qu'il nous donne sur les allures du monde ailé de Montmagny, à son arrivée en cette paroisse, en 1874 et depuis, son allusion au manoir seigneurial de mon vieil ami, feu William Patton, aussi bien que la mention qu'il fait "des peupliers de Normandie de sa propre demeure, où nichaient les merles en 1874 (et je puis lui assurer qu'ils y nichaient quarante ans avant cela) n'ont pas seulement le mérite de réveiller chez moi, d'intimes et doux souvenirs de jeunesse : ils vont me fournir aussi l'occasion de corroborer et d'éclaircir ce qu'il dit quant aux tentatives de M. Patton, d'acclimater au Canada des oiseaux européens.

Depuis sa prise de possession, en 1835, de l'antique manoir des Couillard et des Oliva, M. Patton fit preuve de connaissances spéciales et d'un intérêt constant dans la gent ailée, tant celle répandue autour, que celle qu'il nourrissait dans l'intérieur, de sa demeure. La pittoresque paroisse de Saint-Théodore était riche non-seulement en gibiers de grèves, mais encore, en spécimens ornithologiques fort beaux. Grande affluence surtout d'oiseaux, au printemps dans les verts bocages de M. Patton. Il y avait d'abord la bruyante colonie de

mainates pourpres, "oiseaux-noir-corneille," établie dans les grands arbres à l'est du manoir et que j'ai décrite à la page 251, de l'*Ornithologie du Canada* : il y avait en sus, au second étage de la résidence du seigneur, dans sa jolie volière avant vue sur le bassin de Saint-Thomas, un choix d'oiseaux indigènes au Canada assez varié, qu'il affectionnait fort, et sur les habitudes et migrations desquels, il me fit plus tard, souvent l'honneur de me consulter, lorsque j'étais son hôte, après que ma famille eut quitté la paroisse ; on y voyait *oiseaux rouges* ou linottes canadiennes—chardonnerets, *rossignols*, ou pinsons chanteurs, pinsons à couronne blanche—pinsons à poitrine blanche—pinsons fauves,—rossignols de guérets—niverolles de Wilson—*ortolans*, quelques grives canadiennes, etc. Tout ce gai monde, hébergé sous le même toit, y vivait en excellents rapports.

Il va sans dire que les merles, à raison de leur caractère agressif, eussent été de trop dans la volière. Mon jovial et intelligent ami ne tenta pas de garder en domesticité, aucun de ces Mainats acariâtres, grincheux qui nichaient à sa porte. Voilà pour les espèces indigènes : quant aux oiseaux étrangers, M. Patton en avait une nombreuse collection : des *Skylarks*, alouette Européenne, qui chantaient à ravir ; tapis au sein de la petite touffe de gazon frais, qu'il leur ménageait chaque matin, dans leur étroite prison. Jamais il ne put cependant les décider à couvrir ; bien que M. Knight, en son vivant, marchand de drap, Rue du Palais, Québec, ait réussi à diverses reprises, à élever en cage de jeunes *skylark*, éclos chez lui : ce fait, tout étrange qu'il puisse sembler, je puis en garantir l'authenticité pour avoir vu les jeunes oiseaux.

M. Patton fit plusieurs tentatives, pour élever des méris (*Mules*) entre des serins et des *Goldfinch* anglais, ou bien encore, entre des serins et des linottes anglaises, et réussit de ces alliances morganatiques à avoir des musiciens fort accomplis—mais auxquels la nature refusait la faculté de la reproduction. M. Patton chaque printemps faisait venir d'Angleterre dans quelques uns de ses navires, des grives irlandaises *Irish thrushes*, qui "jasaient" admirablement,—des merles Anglais—*English Blackbirds*, noirs comme la nuit,—qui sifflaient à ravir trois ou quatre mois durant. Je me rappelle l'émoi qu'il causa un printemps parmi plusieurs amateurs d'oiseaux, qu'il convia chez lui, pour contempler l'étrange spectacle d'une couvée de *Blackbirds*, dans un chausson de laine mis à la disposition de ses favoris, dans le coin d'une chambre : je n'ai jamais ouï-dire que d'autres au Canada aient réussi dans de semblables expériences avec des merles d'Angleterre, oiseaux farouches et habitués à voler leurs pudiques amours, dans les épais fourrés de leur pays natal.

Il est fort vraisemblable que M. Patton à St-Thomas à l'instar de mon voisin le Col. Rhodes, à Sillery, ait tenté d'acclimater ici le fruit de ces amours ; mais, je ne me rappelle pas l'année où il fit cette expérience. Je sais que des *Blackbirds* anglais mis en liberté ici les printemps, ont continué d'habiter les environs de Québec, (l'expérience se répète au moment où j'écris) mais ils disparaissaient pour ne plus revenir, à l'approche des frimas : l'expérience tentée aux Etats-Unis n'y a pas réussi davantage. La manière agréable dont M. Renaut traite son sujet, ses connaissances pratiques en ornithologie, ses succès comme chasseur, m'enhardissent à lui demander de vouloir bien continuer de nous favoriser de ses intéressantes notes. J'aimerais à voir M. Renaut, prendre dans le *Courrier du Canada*, la direction d'une colonne hebdomadaire spécialement affectée à la zoologie dans toutes ses branches. Des notions familières, dégagées de tout grimoire scientifique (la délice des classificateurs) sur nos oiseaux, nos animaux, nos poissons, etc., seraient fort goûtées ou je me trompe fort, non seulement de notre jeunesse studieuse, mais encore par une nombreuse classe de lecteurs, qui n'ont d'autre moyen de se renseigner sur des objets qu'ils rencontrent chaque jour.

C'est cette pensée qui, en mars 1883, me porta à demander au *Morning Chronicle*, chaque semaine, une colonne entière de ce journal, la colonne du samedi, ayant pour titre "Fin-Fin and Feather."

On a pu y trouver des noms bien connus de tous ceux qui s'occupent des sciences naturelles tels que MM. John Neilson, J. U. Gregory, Duncan Anderson, Henry Vennor, N. Dionne, et des spécialistes éminents : MM. Conés Knibley, C. Camberlain, Chodbourne, Cooper, McIlraith.

J. M. LEMOINE.

RESUME DES DEPECES

EUROPE

FRANCE

Paris, 1. Il règne une grande agitation au sujet du prix du pain. Les boulangers refusent de diminuer le prix.

M. De Lesseps partira pour Panama au commencement de février.

On a enregistré 95 décès à Nantes pendant la semaine. On attribue l'augmentation de la mortalité à l'épidémie cholérique.

La quarantaine imposée par l'Italie à tous les navires arrivés de la Spezia et de Gènes a été levée. Les navires français ne sont plus soumis en Italie qu'à l'arrêt de cinq jours.

ANGLETERRE

Londres, 31.

La conférence du Congo se réunira à Berlin le 12 novembre.

Northbrook est arrivé de l'Egypte, Londres, 1er.

Il y a eu une panique ce soir au théâtre Siam à Glasgow, causée par un homme ivre qui a crié : Au feu ! Dix per-

sonnes ont été tuées et une autre blessée dangereusement.

EGYPTE

Le Caire 31.

Le Mahdi ayant été informé, au commencement de septembre, de l'approche de l'armée anglaise, a fait un effort sur la fin du même mois, était comé par cinquante mille rebelles.

Les munitions manquant, la garnison commença à murmurer, et une députation d'officiers se présenta auprès de Gordon pour lui reprocher d'avoir aidé à les tromper en leur promettant l'assistance des anglais.

La députation a demandé la retraite à Dongola, à défaut de quoi elle le menaçait de rejoindre les troupes du Mahdi. Là dessus Gordon a consenti.

Sur les entrefaites il se produisit un panique et 8,000 personnes tant militaires que civiles ont déserté en corps 2,000 sont restées fidèles et se sont embarquées avec Gordon.

Les rebelles furent informés de ce qui était arrivé et se mirent à harasser les retraits jusqu'à Shendy ; là des troupes nombreuses de rebelles pourvues d'artillerie dispersèrent la flottille. Il n'y a que le vaisseau du colonel Stewart qui réussit à passer Berber et peu de temps après, il faisait naufrage.

Le reste de la flottille fut obligé de se diriger vers le sud, et arrivant à Shendy, toute la troupe fut capturée. Gordon fut envoyé au camp du Mahdi, où il est maintenant devenu prisonnier.

Le révérend M. Albert (Jambroise), décédé, le 1er novembre, à Laprairie, diocèse de Montréal, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, ptre

Archevêché de Québec,

3 nov. 1884.

PETITES NOUVELLES

RELIGIEUX.—Une retraite pour les femmes seulement commencera lundi prochain à l'église des RR. PP. Jésuites à la Haute-Ville. Le R. P. Thro en sera le prédicateur.

POUR LE SAGUENAY.—Le steamer *Union* quittera le Saint-André demain matin, à sept heures et demie pour Chicoutimi et la baie des Ha! Ha! faisant escale aux ports intermédiaires.

TEMPERATURE.—Depuis quelques jours nous avons une température des plus désagréables : de la pluie, de la neige et du vent de nord-est. Jeudi, il est tombé de la neige dans tout le cours de l'après-midi. Le jour de la Toussaint, neige pendant toute la journée ; mais comme il faisait peu froid et que la surface de la terre n'était pas gelée, elle fondait à mesure qu'elle tombait. Cependant elle a laissé des traces, car ce matin les hauteurs des environs de la ville sont couvertes de neige. Hier, il faisait beau mais le temps a été couvert une partie de la journée.

Ce matin nous avons une température splendide, qui nous fait regretter l'un des plus beaux jours du mois de septembre.

Pour la guérison des rhumes, de la toux, et des affections pulmonaires, le Pectoral-Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

TRAVAUX.—On a terminé les travaux de démolition aux nouveaux édifices parlementaires à l'endroit où les explosions avaient causé des dégâts, et l'on va procéder prochainement à la reconstruction de la partie endommagée.

CHANGEMENT D'HEURES.—A l'avenir les trains du Québec Central partiront de Lévis à 11 heures le matin et à 3 heures l'après-midi.

Le départ de Sherbrooke s'effectuera à 8.15 heures avant midi et à 1.25 heures l'après-midi.

ALIENATION MENTALE.—On a arrêté jeudi soir, à la Basse-Ville, un allemand frappé d'aliénation mentale. On l'a transporté à l'hôpital de la Marine.

AMPUTATION.—Le jeune Morin, qui a été blessé à la jambe gauche par une pierre tombée d'une grue, au bassin de carénage à Lévis, a subi avec courage l'amputation de son membre blessé dans l'après-midi du jeudi. Ce sont les docteurs Lemieux et Catellier qui ont fait l'opération.

ACCIDENT.—M. Pampalon, entrepreneur de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, était à examiner vendredi matin les travaux de construction lorsqu'une brigue lui est tombée sur la tête en lui infligeant une douloureuse blessure. M. Pampalon sera retenu à domicile pendant quelques jours.

POUR SAINT-VINCENT DE PAUL.—Le jeune Gray, qui vient d'être condamné à cinq ans de pénitencier pour vol d'une lettre chargée, est parti vendredi matin pour Saint-Vincent de Paul.

BLESSÉ.—Un jeune homme du nom de Boivin, employé chez M. Hough, est tombé hier après midi frappé d'épilepsie sur la rue du Jardin et s'est infligé une large blessure au cou. Le malheureux jeune homme a été transporté à l'hôtel Dieu.

ENCORE LA LESSIVE.—Un jeune enfant de 18 mois appartenant à M. Joseph

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa :
Le train de la Maille partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.
Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

11.30 A. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 9.40 P. M.
TRAIN DU SOIR
8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, tous les jours, les dimanches exceptés.
6.45 a. m. Train de fret pour St-Raymond, arrivant à 10.45 a. m.
4.00 p. m. Train de la maille pour St-Raymond arrivant à 6.30 p. m.
Quittera St-Raymond à 6.20 a. m. Train de la Maille pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.
2.15 p. m. Train de fret pour Québec, arrivant à 5.45 p. m.
Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette St Ambroise, Valcartier, St Gabriel, Ste Catherine, lac St-Joseph, lac Sergeant et Bourg Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 2.15 p. m., convoi de la maille, arrivant à la jonction de la Beauce à 4.10 p. m. et à Sherbrooke à 8.20 p. m.
De Lévis à St-Joseph, Beauce : départ de Lévis, train mixte 4.00 p. m. Arrive à St-Joseph à 8.00 p. m.
Départ de St-Joseph à 6.00 a. m. Arrive à Lévis à 10.00 a. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la maille.
Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les mailles canadiennes.
Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours.
Prix du passage de Québec :
Cabine \$65, \$70, et \$80 ; Cabine secondaire : \$40 ; Entrepont : \$25.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.
Le prix des cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108.
Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec mardi, le 11 Novembre, à 2 hrs p. m., pour Pictou, arrivant à Pictou, Gaspé, Summerside et Charlottetown.
Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les vapeurs *North* et *South* font le trajet entre Québec et Lévis tous les jours de 6 h. a. m. à minuit. Prix aller et retour 6 cents.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Par le vapeur *Orléans* :
Du bout de l'île. De Québec
8.00 a. m. 9.15 a. m.
10.00 a. m. 11.30 a. m.
1.00 p. m. 2.00 p. m.
3.30 p. m. 4.00 p. m.

Les dimanches.

11.30 a. m. 1.00 p. m.
1.45 p. m. 2.30 p. m.
4.00 p. m.

Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA

QUÉBEC STATION DE LÉVIS
A. M. 7.00. Maille de l'Ouest
11.00. Express pour
Richmond. 3.15. Train Mixte de
P. M. Richmond.
7.45. Maille pour
l'Ouest. 6.30. Train Mixte de
Richmond.

Voyages intermédiaires pour fret.

ST-ROUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur *Lévis* fera le trajet comme suit :

New-Liverpool Québec.
8.00 a. m. 9.00 a. m.
10.00 a. m. 11.30 a. m.
1.00 p. m. 2.00 p. m.
3.00 p. m. 4.00 p. m.

Les dimanches

2.00 p. m. 1.30 p. m.
4.00 p. m. 3.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.
Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald à Sillery à Québec à 7 heures a. m.

ST-NICOLAS

Le *Laurentides*, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h a. m.
Prix : aller et retour 30 cents.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.
Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m.—Le *Saguenay* pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St Paul, la Malbaie, la Rivière du Loup et Tadoussac.
Les mercredis et samedis, à 7.30 a. m.—L'*Union* pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! l'île aux Coudres, Eboulements, la Malbaie, le Cap à l'Aigle (lorsque la chose sera possible), la Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St Jean.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur *Brothers* fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à partir du 25 mai à 6 heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.
Il fera un voyage régulier tous les dimanches à partir du 25 courant.
Le départ aura lieu à 6 heures du matin, du quai Champlain.
Prix 50 cts aller et retour.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le *St Louis*, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis à vendredis, arrêtant à Ste Emélie, Lotbinière, Portneuf, Platon, Platon, St-Jean Deschailons et Cap Sante.
Heure réglée par la marée.
Prix : aller et retour 50 cents.

GRONDINES

L'*Etoile*, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap Sante.
Heure réglée par la marée.

STE CROIX

Le *Ste Croix*, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Tremblants et Beauriville.
Heure réglée par la marée.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, laissera le marché Champlain, à 4 h. p. m., tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent, St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis de chaque semaine.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

Pour la côte Graddon, le couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE.

Départ	Départ
De la barrière.	De la Côte Graddon.
7.30 a. m.	8.30 a. m.
2.15 p. m.	3.15 p. m.
4.15 p. m.	5.15 p. m.
6.15 p. m.	7.00 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le cimetière Belmont et le couvent de Bellevue.

LES DIMANCHES.

Départ	Départ
De la barrière.	De l'église Ste-Foye.
6.45 a. m.	7.45 a. m.
2.15 p. m.	4.15 p. m.
6.15 p. m.	7.00 p. m.

Pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue, et les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Belmont.

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure p. m., et tous les dimanches jusqu'à 5 hrs p. m.
Prix du passage : 10 cts.
Aller et retour aux couvents et aux cimetières : 15 cts.
Enfants au-dessous de 10 ans : 5 cts.
Bébés : gratis.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.00 A. M. Arrive à Québec à 9.30 heures A. M.
Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4.15 P. M.
A 11.30 A. M. du Bureau de Poste, Haute Ville, pour le Couvent de Sillery, arrive à 12.15
Départ du couvent de Sillery pour Québec à 2 heures P. M.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.
L'après midi à 5 heures et à 6 heures
Prix, 20 cts aller et retour

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont. Départ du Château Richer à 6 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 heures P. M. Prix : 50 cents.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Vallier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.
Prix : 5 cents.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.
Le dimanche de midi à 9.30 h. du soir.
Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

PIANOS HAZELTON

De NEW-YORK

RÉPONDANT AUX GOUTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHÉS

SON DÉLICIEUX—TOUCHE PARFAITE—SOLIDITÉ À TOUTE ÉPREUVE ÉTABLIE

PAR UN DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE.

NEW-JERSEY 1860 : PREMIER PRIX.

NEW-YORK 1853 : PREMIER PRIX.

PHILADELPHIE 1876 : DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE DE MÉRITE.

Montréal 1880.

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA

Au-dessus de tous les concurrents, sans exception.

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE. MONTRÉAL 1880.

PREMIER PRIX EXTRA.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

Hazleton Frères, N.-Y.

1880 1880

Montréal, Province de Québec,

Montréal, Province de Québec.

EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRÈRES, N.-Y., pour le MEILLEUR PIANO CARRÉ à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication AU-DESSUS DE TOUS LES CONCURRENTS.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE, S. C. STEVENSON, Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER de NEW-YORK, était au nombre des concurrents du même groupe et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal,

[PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.]

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de PIANOS et d'ORGUES qu'il y ait en Canada.
Québec, 7 juillet 1884—15 nov. 83.—lan2ips.

\$200.00 DE PRIME

SUR L'ACHAT D'UN

PIANO

Ayant fait l'acquisition des spacieuses bâtisses connues sous le nom de *Bloc Légaré*, situé coin des rues St-Stanislas et St-Jean, Nos 77 et 79, Haute-Ville, vis-à-vis le magasin d'épicerie de M. A. Gréner.

NOUS informons nos amis et le public en général que vers le 1er MAI prochain, nous transporterons le siège de nos affaires dans notre nouveau BLOC de la rue St-Jean. Nous profitons de cette occasion pour annoncer aux personnes désireuses de se procurer UN BON PIANO, HARMONIUM ou UNE BONNE MACHINE À COUDRE, à une immense réduction beaucoup au-dessous de la valeur réelle, de nous faire une visite, nous vendons à n'importe quel prix afin de décoller et de diminuer autant que faire se pourra notre grand assortiment avant le déménagement.

Et pour cela nous vendrons des

Célestes Pianos carrés 71 octaves, bois de rose, charpente en fer, garantis pour 5 ans.

SEULEMENT \$250.00, prix ordinaire \$450.00

Pianos droits, charpente en fer, 3 cordes, superbe action, ayant toutes les améliorations modernes, garantis pour 5 ans.

SEULEMENT \$250.00, prix ordinaire \$450.00.

Harmoniums, buffet élégant en noyer noir, 5 octaves et 6 jeux de cordes pour cinq ans.

SEULEMENT \$65.00, prix ordinaire \$125.00.

Machines à Coudre, meilleures qualités, garanties pour 5 ans, vendues à 50 % au-dessous des prix courants.

Pianos et Harmoniums de secondes mains, depuis \$15.00 en montant.

ACCORD ET RÉPARATIONS de Pianos, Harmoniums, Orgues d'Eglises et de tout instrument de musique quelconque, aussi réparations de Machines à Coudre.

Bernard & Allaire,

ÉDITEUR DE MUSIQUE,

No 6, rue La Fabrique, Québec.
Québec, 9 septembre 1884

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié.

Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

ARGENT COMPTANT

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérèglements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures, de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit :

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un remède infaillible. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO., Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPÉPSIE elles sont inappréciables."
J. T. HAYES,
Mexico, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant à *l'Atlanta, Ga.*, dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du

Canada et de Terre-Neuve pour le

transport des Mailles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1884—ARRANGEMENT D'ETE—1884

LES lignes de cette compagnie se composent

des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des